



Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Charente Maritime

Distribué gratuitement aux adhérents du GDSA17



LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est toujours avec une certaine appréhension, que je démarre les visites de printemps de mes ruches. Bien sur, nous avons tous fait des contrôles de routine depuis la mise en hivernage surtout après des périodes de pluie ou de vents violents.

Depuis déjà de trop nombreuses années, les visites de printemps sont synonyme de mortalités. Les pertes hivernales augmentent sans explication.

Nous espérons que quelques réponses pourront être apportées fin 2009 ou courant 2010 avec les premiers résultats d'analyses réalisées sur les cires des 1020 ruches, des 26 apiculteurs participant au protocole « cire d'opercules et analyses » du département. (voir bulletin 33)

Je ne le répèterais jamais assez : il ne pourra y avoir de constat sérieux sur les problématiques de mortalités sans que chacun d'entre nous déclare ses mortalités à la DDSV.

Le phénomène est extrêmement complexe. Les paramètres pouvant intervenir sur le déséquilibre d'une colonie induisant sa mortalité sont excessivement variés, et peuvent se conjuguer entre eux :

- Déséquilibre alimentaire
- Intoxication alimentaire ; aiguë ou chronique
- Parasitage ; Varroa
- Maladies ; Loques, etc.
- Météo ; trop chaud, trop froid etc.....
- Abeille mal adaptée à son biotope
- Disettes
- Erreurs et méconnaissances de l'apiculteur etc...

La liste n'est malheureusement pas exhaustive, alors soyons vigilants et attentifs à ne pas accélérer le processus, en accumulant les erreurs.

Qui aujourd'hui peut affirmer que les sirops ou sucres en tout genre, vitaminés ou pas issus de céréales ou de betteraves sont sans conséquences pour les abeilles ? Pour la majeure partie d'entre elles, ces cultures sont traitées avec de l'imidaclopride (molécule utilisée dans gauch) reconnue officiellement toxique pour les abeilles, et qui de surcroît métabolise et devient à des quantités infinitésimales, foudroyant pour les abeilles.

Quel fabricant s'engagera demain à concevoir des compléments alimentaires apicoles avec des matières premières contrôlées et non polluées ?

Vous devez absolument offrir le meilleur pour vos abeilles en favorisant la seule nourriture naturelle qui leur est adaptée: le MIEL et le POLLEN de votre production. Tout le reste ne pourra être utilisé qu'en cas d'extrême nécessité.

Les cires gaufrées que vous utilisez dans vos ruches devront être exclusivement issues d'opercules.

Les traitements anti-Varroa devront être homologués, c'est-à-dire avoir reçus une AMM. Ceci garantira au moins un taux de résidus contrôlés et reconnus.

Il n'y a qu'une attitude irréprochable des apiculteurs qui permettra à l'AFSSA ou autres organismes d'orienter leurs études sur des intoxications chroniques et ainsi de ne pas toujours mettre en avant ; Varroa et les mauvaises pratiques apicoles.

A nous, tous ensemble, de modifier nos habitudes afin de mettre en lumière la réalité de notre situation.

Pour information : il n'y a à ce jour pas d'étude sur les interférences entre les molécules et leurs adjuvants, rien non plus en ce qui concerne la synergie entre les différents pesticides.

Pourquoi l'AFSSA ne facture-t-elle pas ses recherches sur les pesticides aux firmes qui inventent, fabriquent et vendent les produits phytosanitaires ? Cela résoudrait une partie des problèmes.

Qu'est devenue cette maxime populaire : « Les pollueurs seront les payeurs ! »

Il y a des pesticides dans la cire, que font-ils là ? Toute la vie de la ruche se déroule sur la cire.....

Il y a des pesticides dans l'eau ! Nos abeilles consomment de grandes quantités d'eau. L'eau entre dans la composition des bouillies larvaires !...

Il y a des pesticides dans le pollen de trappe, que font-ils là ? Le pollen est un aliment indispensable à la croissance des larves et des jeunes abeilles...

Il y a des pesticides dans le nectar des fleurs ! que font-ils là ?

Il y a des pesticides dans la propolis, que font-ils là ? La propolis est la base de la prophylaxie de la ruche...

Il n'y a que notre engagement et notre vigilance qui sauveront l'abeille !

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une bonne saison apicole.

Jean François Prosper

Sommaire:

P1: le mot du Président

P2: compte rendu de l'A.G. du 17 janvier 2009.

P3: nouveau Conseil d'Administration

P4: protocole cire d'opercules
action cire

Agents Sanitaires Apicoles

bulletin technique OPIDA

P5: rucher école

effets pathogènes de
Varroa destructor sur l'abeille
et la colonie

P6: travaux au rucher

P7: Vespa Vélutina

P8: plan d'un piège à frelons



gdsa17@gmail.com



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 01 2009

Vos rendez-vous

28 mars : journée sans pesticide au relais nature de la Moulinette de La Rochelle

1° avril : journée du développement durable au relais nature de la Moulinette de La Rochelle

6/7 juin : fête des jardins au relais nature de la Moulinette de La Rochelle avec l'inauguration officielle de notre Rucher Témoin.

14 juin: inauguration rucher école à l'abbaye de Trizay

27 juin au 3 juillet les Chantiers du Futur à l'Abbaye aux Dames de Saintes: tel 0546905277

- Médecine préventive Taoïste
- Une économie au service de l'homme
- Propolis, pollen Mr Piercie du Sert
- Méthode Kousmine
- L'agriculture bio-dynamique
- Et bien d'autres sujets, renseignements au n° ci-dessus

L'Assemblée Générale s'est tenue dans la salle des fêtes de Moragne, généreusement prêtée par Monsieur le Maire. La séance est ouverte à 9 heures 30 par M. Jean François Prosper , Président . 43 membres étaient présents.

Parmi les invitations envoyées à différentes personnalités élues ou proches de l'abeille, la plupart se sont excusées, ne pouvant se rendre disponible. Monsieur David, de la DDSV, Monsieur Dané de Nature Environnement 17 ainsi que monsieur Remuaux cirier d'Albi étaient parmi nous .

M. Prosper nous présente le bilan moral de l'année 2008, nous fait part des actions menées, et nous présente le protocole cire d'opercules et analyses et sa mise en place.

La parole est donnée au Trésorier, M. Bertrand Perrot qui nous explique la difficulté qu'il a rencontrée pour réunir tous les éléments du dossier suite à la démission du dernier Conseil d'Administration et nous dresse le bilan du rapport financier de l'année 2008.

Le commissaire aux comptes, M. Jean Paul Girard approuve ce bilan et félicite M. Perrot pour la tenue de ses comptes, le rapport moral et financier sont approuvés à mains levées sauf 1 abstention.

Appel à candidatures

Deux nouveaux membres se portent volontaires, André Rocheteau et Edmond Tomasi.

M. Jacques Depaire est démissionnaire

Mme Christiane Tomasi est sortante et se porte à nouveau volontaire.

Suite à proposition, le vote se déroulera à mains levées.

Les résultats du vote sont les suivants:

C.TOMASI	E.TOMASI	A. ROCHETEAU
2 Abst	2 contre	
Elue à la majorité	ELU à la majorité	ELU à l'unanimité

Le Conseil d'Administration se compose ainsi:

Dominique Le Roux, Christiane Tomasi, Marc Brunet, Daniel Boulais, Bertrand Perrot, Jean François Prosper, Heddi Bétaouaf, André Rocheteau, Edmond Tomasi.

Mr David prend la parole et nous démontre l'importance de la bonne tenue du cahier d'élevage qui peut-être demandé à chaque apiculteur qui commercialise son miel ou lors d'une visite sanitaire de son rucher.

M. Dané , membre de l'association « Nature Environnement 17 » nous parle du frelon asiatique et du piège le mieux adapté pour le moment.(voir article sur le frelon)

Jean François Prosper parle des différents projets et engagements du Groupement pour l'année 2009.

- Édition du bulletin d'informations dans la mesure du possible 4 fois dans l'année
- Mise en place des missions des Agents Sanitaires Apicoles, dans le cadre du Plan Spécifique d'Élevage, avec l'aide de la DDSV
- Organisation d'un stage de remise à niveau pour les anciens Agents Sanitaires Apicoles ouverture d'une nouvelle session de formation ASA pour les volontaires, au niveau départemental ou régional.
- Réouverture du rucher école , cours théoriques et pratiques sur le nouveau site de l'Abbaye de Trizay, qui met gracieusement à notre disposition une salle et un terrain pour y installer les ruches.
- Poursuite du protocole cire d'opercules et échantillonnage de cire dans les ruchers.
- Installation d'un rucher témoin à La Rochelle
- **La matinée se termine vers 12 heures 30, les membres inscrits au repas passent à table.**

Sur l'invitation de Léa Nature, Pierre Rhabi, pionnier de l'agriculture biologique, participera mercredi 25 mars, à un débat sur l'agrobiologie à l'espace Encan de La Rochelle, de 19h 30 à 21 h

L'après midi est consacré à l'intervention de M. Remnaud cirier à Albi, venu spécialement nous parler de son travail et des différents produits toxiques que l'on trouve dans la cire. Il participe à un travail de recherche sur les pesticides dans la cire avec l'université d'Albi.

Un débat termine cette conférence avant de passer au buffet ou était offert le verre de l'amitié pour finir cette journée.

Le Conseil d'Administration remercie Monsieur le Maire de Moragne de nous avoir permis de nous réunir dans la salle des fêtes.

la séance est levée à 18H.

Le Président, Jean François Prosper

La secrétaire de séance, Dominique Le Roux



COORDONNEES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	EMAIL
PROSPER Jean-François Président	1 rue des peupliers 17250 BEURLAY	05 46 95 03 00	Prosper-miel@wanadoo.fr
LE ROUX Dominique Vice présidente	35 avenue de la république 17250 TRIZAY	05 46 82 01 30	collebole@tele2.fr
PERROT Bertrand Trésorier	80 avenue Dieras 17300 ROCHEFORT	05 46 99 72 82	lepereamiel@neuf.fr
TOMASI Christiane Secrétaire	5 bis imp. Pierre Noire 17000 LA ROCHELLE	05 46 43 07 69	simato@orange.fr
BETAOUAF Heddi	30 rue du Rivraud 17170 TAUGON	05 46 27 33 65	Hedd.betaouaf@gmail.com
BOULAIS Daniel Rucher école	24 rue Alsace Lorraine 17430 TONNAY CHARENTE	05 46 83 79 06	Boulais.daniel@gmail.com
BRUNET Marc Rucher école	20 rue Port paradis 07430 MORAGNE	05 46 83 42 76	tenurb.crame@orange.fr
ROCHETEAU André Rucher Témoin La Rochelle	6 allée du Sauvignon les Treilles 17440 AYTRE	05 46 45 13 36	Ghislaine;rocheteau@orange .fr
TOMASI Edmond Rucher Témoin La Rochelle	5 bis imp. Pierre Noire 17000 LA ROCHELLE	05 46 43 07 69	simato@orange.fr

Il est toujours possible d'adhérer au protocole cire d'opercules.

Il vous suffit de nous demander une convention.

(bulletin 33)

Protocole cire d'opercules

26 apiculteurs volontaires participent actuellement au «protocole cire d'opercules» Ils nous ont confié 650 kg de cire d'opercules que nous avons fait gaufrer chez le cirier par lots de 140 Kg environ et que nous avons distribuée le jour de l'assemblée générale.

Des analyses se feront sur ces lots en fonction des financements accordés par le conseil général.

Action cire

Les autres adhérents ont pu bénéficier d'une action cire un peu particulière cette année, puisque nous leur avons fourni une **cire d'opercules** à un tarif avantageux grâce à la subvention du Conseil Général.

Espérons qu'il en sera de même l'année prochaine....

Coupon de pré inscription dans l'annexe

Agents Sanitaires Apicoles

Comme nous vous l'avions annoncé ,à notre demande, la DDSV lance un appel à candidature pour une formation pour les futurs ASA et une remise à niveau pour ceux déjà en place.

Plusieurs personnes se sont manifestées, soit par courrier soit oralement. Vous trouverez dans ce journal un coupon de pré inscription que nous ferons parvenir à la DDSV. Il faudra un nombre suffisant de personnes pour que ce stage ait lieu. Nous allons également lancer un appel aux départements limitrophes.

Actuellement, aucune date ne peut-être communiquée.



Le bulletin technique OPIDA

Il s'agit d'une publication trimestrielle destinée à des apiculteurs ou à toute personne à la recherche d'une information de bonne qualité sur l'abeille, son élevage ou ses produits.

Qu'est-ce que l'OPIDA ?

L'OPIDA (office Pour l'Information et la Documentation en Apiculture) est une association dont le but est d'assurer la collecte de diverses informations concernant l'abeille, que ce soit dans le domaine pratique, technique ou scientifique, de réaliser et de diffuser une documentation de qualité sur l'abeille; sa biologie; les techniques apicoles ainsi que sur les divers produits de la ruche.

Coupon de pré inscription dans l'annexe

Nous pouvons obtenir un tarif abonnement annuel préférentiel pour nos adhérents à 29€/an, au lieu de 35€à condition d'avoir au minimum 10 abonnés.

RUCHER ECOLE

La première séance au rucher école a eu lieu le 14 février dans une salle de l'Abbaye de Trizay avec une quinzaine d'élèves.

Ces cours s'adressent aux apiculteurs qui souhaitent perfectionner leurs connaissances.

Et particulièrement aux débutants qui veulent s'initier à l'élevage de l'abeille et aux pathologies de l'abeille qu'il rencontre.

Les effets pathogènes de *Varroa destructor* sur l'abeille et sur la colonie

Varroa Destructor a un pouvoir pathogène à la fois sur l'individu, le couvain, les abeilles adultes et à l'harmonie de la colonie.

Il a été démontré que le poids des abeilles parasitées à l'éclosion pouvait diminuer de 30% par rapport au poids des abeilles non parasitées, que leur espérance de vie était diminuée de 30%. Les abeilles peuvent être parasitées uniquement à l'état adulte par passage d'un *Varroa* femelle d'une abeille à une autre.

- Effets de *Varroa* sur le faux bourdon

- Les faux bourdons parasités ont de moindres capacités à voler
- un effet néfaste sur la spermatogenèse avec moins de spermatozoïdes

- Action spoliatrice de *Varroa destructor*

Lors de son cycle de reproduction dans la cellule operculée, *Varroa* consomme 15% des réserves de la nymphe. Il en résulte :

- une diminution de la protéinémie* totale
- une diminution de la quantité d'arylphorine, (*protéine présente dans la nymphe nécessaire à l'élaboration de la cuticule au moment de la mue imaginale.*) La conséquence sera une cuticule plus fragile donc moins protectrice face aux agressions extérieures
- une réduction des corps gras, lieu de stockage des protéines qui jouent un rôle fondamental chez les abeilles d'hiver
- apparition de protéines antigéniques (*molécule qui provoque une réaction de défenses de l'organisme vis à vis d'une agression extérieure*)

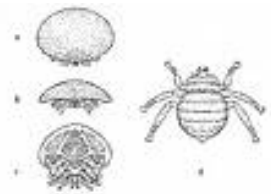
- Action mutilante de *Varroa destructor*

- **mutilations externes** : raccourcissement de l'abdomen chez environ 60% des abeilles parasitées

Lésions alaires : ailes déformées, atrophiées, absentes

- **mutilations internes** : chez les nourrices la taille des acinis (*regroupement de cellules sécrétrices déversant leur contenu dans des canaux*) des glandes hypo pharyngiennes est réduite, glandes intervenant dans la production de gelée royale qui s'en trouve compromise.

Le prochain cours
aura lieu le 14 mars à
14 heures



***Protéine:** une des + importantes classes de molécules présentes dans tous les organismes vivants. Elles assurent l'essentiel des fonctions de la cellule; on les retrouve dans les enzymes, hormones...

Faut-il traiter contre *Varroa* ?

Oui, obligatoirement.

Certains apiculteurs font le choix de ne pas traiter contre *Varroa* et leur argument est qu'ils ne constatent pas de pertes hivernales anormales ou d'effondrements soudains de colonies. Ils font peser une lourde épée de Damoclès au dessus de leurs ruches. En l'état actuel de nos connaissances, *Varroa* n'a jamais épargné de ruches, sauf dans le cas d'une conduite particulière de la colonie ; sélection rigoureuse de souches résistantes, piégeage sur couvain mâle, et blocage de ponte provoqué. Même dans ce cas, il y a toujours des *Varroas* dans les ruches, mais la pression est moins forte

Un bon de commande pour vos traitements 2009 disponible dans l'annexe

Nouveauté !

Médicaments.
Expédition postale en contre remboursement, pour tous ceux qui ne pourront se rendre sur les lieux de distribution. En faire la demande sur le bon de commande

-Action vectrice de Varroa Destructor : Varroa peut être vecteur d'agents pathogènes , de virus, il les transporte, multiplie et transmet. Le mode alimentaire (piqueur, suceur) de Varroa sert de porte d'entrée et induit des infections chez l'abeille

Varroa peut être porteur des virus suivants :

DWV : virus des ailes déformées présent chez presque 100% des Varroas

SBV virus du couvain sacciforme : 50% des Varroas

ABPV : virus de la paralysie aiguë des abeilles : 35% des Varroas

- **Actions des défenses de l'organisme :** Varroa a une action sur l'immunité de l'abeille en limitant la coagulation et en agissant sur la production des Peptides Antimicrobiens (petites protéines)

- Effet de Varroa sur la colonie d'abeille

l'adaptation du cycle de Varroa à celui de l'abeille, la reproduction dans le couvain et plus particulièrement dans le couvain de mâle, la capacité de Varroa à survivre sur les abeilles en l'absence de couvain lors de l'hivernage sont les causes de l'augmentation annuelle de sa population si aucune mesure de prophylaxie et de traitement n'est mise en place

Conclusion: les effets pathogènes de Varroa Destructor sont tels au niveau de l'abeille et au niveau de la colonie que la lutte contre Varroa nécessite une attention maximale et optimale. (source: Apivet)

Travaux au rucher

C' est pour nous le début de la saison apicole, l'activité dans la ruche commence à prendre de l'ampleur.

Le pollen est fourni essentiellement par les noisetiers, les saules, les pissenlits....

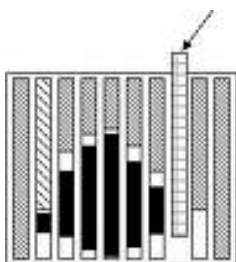
Il est temps de préparer son matériel pour la visite de printemps.

Première visite au rucher

Effectuer cette visite par une belle journée, (15°) . Le principal objectif de cette visite est de se rendre compte de l'état des colonies après l'hiver. Il y aura peut-être des ruches qui montrent des signes de faiblesse.

Observations lors de cette visite

- état sanitaire des abeilles
- état et développement du couvain, présence de la reine, force de l'essaim
- état général de la ruche (parois)
- remplacement de 2 cadres du corps de la ruche
- État des provisions, nourrissage si nécessaire (miel et pollen de préférence: nourriture naturelle de l'abeille)



un guide simplifié de changement de cadres sur 3 ans est à votre disposition pour la modique somme de 2 € sur simple demande.

Le frelon asiatique - *Vespa vélutina*

Les femelles sortent de l'hivernage entre le mois de février et le mois de mai et cherchent à implanter leur nid en général près des points d'eau, dans un arbre, dans le bâti, dans des cavités voire en terrier. Le nid grossit ensuite progressivement jusque fin octobre et passe de la taille d'un œuf à un nid d'1 mètre d'envergure avant d'être abandonné. Le régime alimentaire de *Vespa vélutina* varie en fonction des disponibilités. Opportuniste, il privilégie les proies les plus faciles à capturer. *Vespa vélutina* capture aussi de nombreux diptères (mouches), des araignées, libellules, chenilles ainsi que d'autres hyménoptères, n'hésitant pas à attaquer des nids de frelon européen, voire d'autres *Vespa vélutina*.

Quelques frelons se postent à l'entrée de la ruche et capturent les abeilles lorsqu'elles rentrent de butinage. Outre cet impact direct sur le cheptel, le frelon a également des impacts indirects : sa seule présence devant le rucher perturbe le fonctionnement de la colonie en induisant un stress. Sont également observés de véritables pillages de ruches : les frelons pénètrent dans une ruche faible et peuvent la

détruire en quelques heures, prélevant le miel, les abeilles restantes et les larves.

Selon l'ADA. AQ, à cette date, l'ampleur de l'invasion est telle que toute tentative d'éradication de *Vespa vélutina* semble vaine. De plus, son expansion vers d'autres pays européens semble inéluctable. L'association appelle donc la population des départements concernés et limitrophes à observer avec attention les insectes de leur jardin et à prévenir leur mairie en cas de doute. Il n'est en revanche pas conseillé d'intervenir sur les nids. Selon les premières observations, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. *Huit à douze piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation*, prévient l'ADA. AQ. (Association de Développement Apicole Aquitaine)

(actu-environnement)

Aujourd'hui, aucune action d'envergure, aucune stratégie nationale n'a été prévue pour combattre ce frelon. La difficulté est de trouver les nids et d'empêcher les frelons d'attaquer la ruche.

Alors que faire ?

L'objectif commun doit être de ralentir l'expansion du *Vespa Vélutina* en développant les actions suivantes :

- INFORMER : chacun peut prendre des initiatives pour informer le public (mairies, chasseurs, randonneurs...)

- REPERER : les frelons peuvent être vus près des ruchers, autour des mielleries, sur des tas de compost, mettre des pièges bien exposés à l'abri du vent, à l'ombre l'été à 50cm du sol. Les appâts peuvent être de la bière brune, des opercules fermentées, un panaché : sucre, sirop, vinaigre

- CONSTRUIRE DES PIEGES :

- DETRUIRE LES NIDS mais cette opération nécessite un savoir faire et de l'équipement

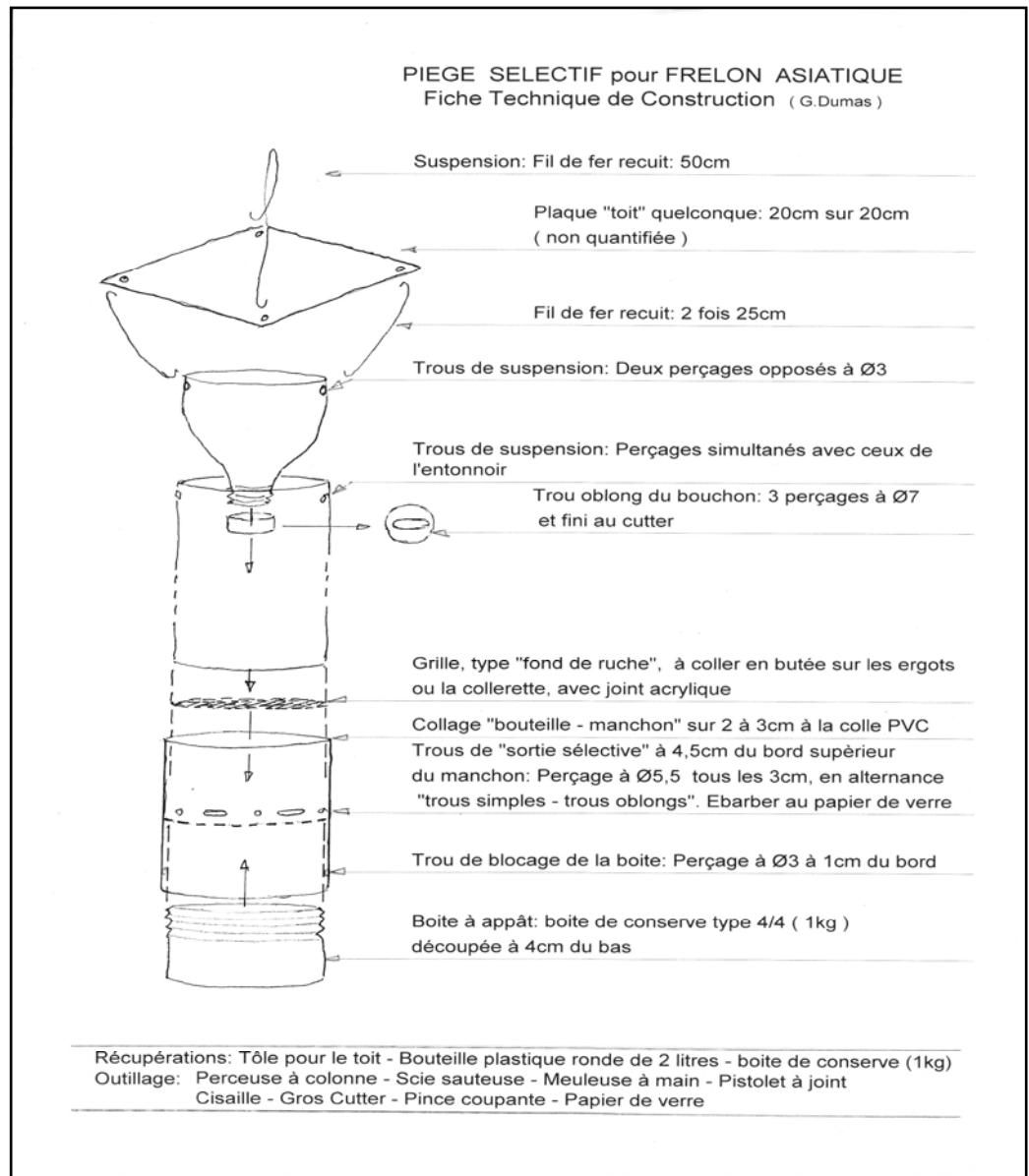
- PREVOIR des réductions d'entrée, mais attention de ne pas occasionner plus de gêne que de protection. On trouve des réducteurs d'entrée de 5



1/4 canette bière
même quantité de vin blanc
sirop de cassis
1 trait de Picon
dans un piège à frelon



Nos partenaires



1- Découpe bouteille : en premier l'entonnoir (traçage préliminaire par rotation), puis le bas en suivant la soudure ; utiliser un gros cutter et faire attention au rétrécissement éventuel de l'entonnoir en prévision de l'emboîtement (pour 10, durée 15')

2- Découpe boîte de conserve à 4 cm de sa base ; utiliser une petite meuleuse avec disque étroit ; faire attention d'avoir la coupe dans le creux pour faciliter l'emboîtement (pour 10, durée 10')

3- Découpe de grille « galva » dans un rouleau pour fond de ruche ou trappe à pollen ; utiliser une petite cisaille à métal ; 100 grilles par m² (traçage et découpe pour 10, durée 10')

4- Découpe fil de fer : 1 fois 50 cm et 2 fois 25 cm, torsion et mise en place (pour 10, durée 20')

5- Toit non chiffré (couverture quelconque ...)

6- Fente dans le bouchon : perçage de 3 trous de Ø7mm et finition au cutter (pour 10, durée 12')

7- Perçages simultanés entonnoir en place et bouteille de Ø3mm pour passage fil de fer

Perçage manchon PVC de Ø3mm (1 ou 2 trous en vis-à-vis) et à 1 cm du bord, pour blocage de la boîte de conserve dans le manchon (pour 10, durée 10')

8- Trous de « sorties sélectives » : perçage manchon PVC de Ø5,5mm, sur la circonférence tous les 3cm environ, en alternance trou simple - trou oblong, réalisé à la perceuse à colonne avec butée gabarit (réglée à 4,5 cm du bord supérieur du manchon) ; utiliser la scie sauteuse avec lame fine à chantourner pour finir les trous oblongs ; ébavurage au papier de verre (pour 10, durée 20')

9- Pose de la grille par le haut, en appui sur la collerette (ou les ergots) et collage tout le tour au pistolet (joint acrylique) (pour 10, durée 15')

10- Collage PVC de la bouteille dans le manchon, sur 2 à 3 cm, par double collage, 1 fois sur la bouteille puis, après séchage, sur la bouteille à nouveau et sur le manchon (pour 10, durée 20')

